



COMPTE RENDU BUREAU DU 23 Mars 2018

46^{ème} réunion

1) Création d'un site internet pour les bénévoles

Il est décidé de créer un site dédié aux bénévoles et accessible à partir du site de MÔME. L'objectif est de permettre aux bénévoles d'être informés des réunions et actions qui les concernent et de faciliter l'élaboration des plannings et de leur adaptation en fonction des contraintes des uns et des autres.

Ce site est créé gratuitement par un membre de l'association ayant les compétences ad hoc et sera hébergé chez 02SWITCH à Clermont-Ferrand pour un montant annuel de 72 € par an.

Le nom du site sera «: « bénévoles.mome .fr » et ne sera accessible qu'aux bénévoles qui disposeront d'un mot de passe.

2) Préparation de l'assemblée générale du 4 avril 2018 dans la salle de conférence du CHR.

Il est rappelé que l'AG aura à renouveler le conseil d'administration qui élira lui-même le futur bureau et le président.

3) Point sur le financement

Les 220 000 € demandés dans le cadre du Contrat Régional de Solidarité Territoriale pourrait être financés par la Ville D'Orléans. A suivre donc...

L'association est également en attente d'une réponse d'un organisme mutualiste à hauteur de 50 000 €;

Si ces deux aides étaient confirmées le projet sera financé en totalité.

4) Questions à régler à court terme par MÔME

- L'aménagement du patio pour 14 000 €
- La signalétique extérieure
- La WIFI
- Le choix du fournisseur d'électricité

Dates à retenir:

Course de Bricy au bénéfice de MÔME: 7 juin 2018

Visite du chantier par le bureau: 6 avril 2018

La date du prochain bureau sera fixée après l'élection du nouveau bureau par le Conseil d'administration du 4 avril 2018.



COMPTE RENDU BUREAU DU 24 Février 2018

45^{ème} réunion

1) Point sur la convention avec le CHR

Le 27 février a lieu une rencontre avec la DG du CHR aux fins de faire le point sur le financement, les travaux et sur la convention définitive à signer avec le CHR. Cette convention sera mise sur le site dès qu'elle aura été signée

2) Point sur le règlement intérieur

Il convient de prévoir l'interdiction des animaux de compagnie au sein de la maison. Ce complément sera proposé à la prochaine AG du 4 avril 2018

3) Le ménage et le fonctionnement quotidien

Il est confirmé que l'association fera appel à un prestataire extérieur. Diverses entreprises seront sollicitées et mises en concurrence sur la base d'un cahier des charges fixé par le bureau.

4) Prochaine Assemblée Générale

Mercredi 4 avril 2018 salle des conférences CHR 1er sous-sol

Le rapport moral et le rapport financier sont en cours de préparation.

Il faut prévoir le renouvellement du Conseil d'Administration

S'en suivra la désignation du bureau et l'élection du Président

Un complément du règlement intérieur est également prévu.

5) Le financement

Un suivi tout particulier par le CHR du financement de 220 000 € dans le cadre du Contrat Régional de Solidarité Régional est souhaité.

Si cette somme était acquise le financement du projet serait bouclé.

6) Site internet pour les bénévoles

Le bureau donne son accord pour la création d'un site dédié aux bénévoles en vue de l'organisation des plannings.

7) Formation des bénévoles

Les groupes en vue de la formation à l'utilisation du logiciel de gestion(Isi concept) ont été établis et les premières formations sont en cours.

8) Dates à retenir:

- **20 et 21 mars 2018:** Rencontres nationales de la Fédération Nationale des Maisons d'Accueil Hospitalières. 3 membres de l'association y participeront.
- **4 avril 2018:** Assemblée générale et Conseil d'Administration
- **23 mars 2018:** prochain bureau



COMPTE RENDU BUREAU DU 29 janvier 2018

44^{ème} réunion

1° Financement :

Le coût de la maison est de 2 041 000 € toutes dépenses comprises mais hors équipements (120 000€)

Acquis: 1 725 000 € - Espéré: + 320 000 €

La mobilisation pour obtenir encore des moyens doit se maintenir.

2° Construction

Des problèmes nombreux apparaissent et des adaptations et améliorations sont nécessaires notamment au niveau des salles d'eau et de la buanderie.

3° Equipements

Le mobilier des chambres est commandé ainsi que les appareils électroménagers.

Les draps et housses devraient pouvoir être offerts par le fournisseur du CHR.

Reste à résoudre la question du distributeur de repas lors de la fermeture du self ainsi que la question du ménage que l'association souhaite confier à un prestataire extérieur.

4° Bénévoles

11 bénévoles ont été formés au logiciel de gestion. (ISICONCEPT)

Le déploiement de cette formation à la quarantaine des autres bénévoles sera effectué rapidement par des formateurs organisés en binôme. Le bureau valide le processus proposé.

L'ensemble des formateurs sera réuni avant le démarrage pour harmoniser le contenu des éléments à transmettre.

Dates à retenir:

- vendredi 23 février 2018: bureau

- vendredi 23 mars 2018: bureau

- mercredi 4 avril 2018 : Assemblée générale au cours duquel sera renouvelé le conseil d'administration.

Prochaine réunion du bureau: vendredi 23 février 2018